

Accueil > Economie



Les lauréats des Eco-défis du Pays lauragais.

Publié le 28/04/2019 à 22:11 / Modifié le 28/04/2019 à 22:11

S'ABONNER

Bram

ECONOMIE

Commerçants et artisans œuvrent pour l'environnement



environnement. Distingués par le label "Eco-Défis" en Pays Lauragais.

Les Chambres de métiers et de l'artisanat de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn ont remis, le jeudi 18 avril dernier, dans l'enceinte de l'antenne de l'Université régionale des métiers et de l'artisanat à Sorèze, des distinctions à onze chefs d'entreprises artisanales du Pays lauragais qui se sont distingués dans le cadre de l'opération Eco-défis en Pays lauragais.

21 entreprises labellisées

Cette année, 11 nouveaux artisans se sont lancés dans l'opération. Ce sont : Baron de Roquette (Saint-Félix-Lauragais), Crys Parker (Durfort), Garage Brunels et fils (Bram), La bulle naturelle (Auriac-sur-Vendinelle), La fornaria de Revel (Revel), La gourmandise de Paul (Calmont), L'unique Orne (Bourg-Saint-Bernard), Madame en Route et O pain lauragais (Avignonet-Lauragais), Maison Cathala (Villasavary), Pastel audition (Villefranche-de-Lauragais).

Ces entreprises portent à 21 le nombre d'entreprises ayant obtenu le label Eco-défis. Ces artisans et commerçants exercent dans une large palette de métiers des secteurs de l'alimentaire, des services et de la fabrication.

Le label récompense la mission qu'ils viennent d'accomplir : réaliser au moins trois défis en faveur du développement durable, parmi une liste de vingt-huit répartis en huit thématiques environnementales. Les actions concrètes mises en place vont de l'utilisation de produits locaux (circuit court) ou éco-labélisés, à la prévention des déchets avec la mise en place de consignes d'emballage, en passant par l'insertion des jeunes en accueillant des apprentis ou stagiaires.

Il s'agit de valoriser les entreprises volontaires qui s'engagent pour le développement durable à travers l'obtention du label Eco-défis des commerçants et artisans, co-financé par le programme européen Leader et l'Ademe. Celle-ci propose aux artisans et commerçants de les accompagner gratuitement dans la mise en place d'actions concrètes pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

Une belle distinction qui fait honneur au Pays lauragais.